



COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.H.M.C.O. (L'« ASSOCIATION ») TENUE LE 10 SEPTEMBRE 2018 À L'ARÉNA BRUNO-VERRET À LÉVIS

Étaient présents à l'ouverture:

Maxime Gagné
Mario Ouellet
Jean-Philippe Nadeau
Stéphanie Laurin
Christian Labbé

Étant des membres du conseil d'administration de l'Association

Était aussi présent à l'ouverture :

Alexandre Paré, coordonnateur des activités hockey de l'Association

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion est déclarée régulièrement constituée et ouverte à 19h35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maxime Gagné fait la lecture de l'ordre du jour. Le point « Niveau Atome » est ajouté entre les points « Niveau Novice » et « Niveau Pee wee ». Il est aussi proposé de laisser le varia ouvert. Sur proposition dûment appuyée, l'ordre du jour est approuvé tel que modifié avec le varia ouvert.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 27 août 2018 et points de suivi

Il est convenu de reporter de quelques jours l'adoption du compte rendu de la réunion du 27 août 2018 pour laisser aux membres du conseil quelques jours pour le réviser avant diffusion.

Sur proposition dûment appuyée, le compte rendu de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 août 2018 est adopté tel qu'il sera modifié suite à sa révision par tous les membres du conseil.

Les membres du conseil font le tour des points de suivi toujours en suspens de la réunion du 27 août 2018. Ces points seront discutés plus tard à même l'ordre du jour de la présente réunion.

4. Rapport du président

a) Partenariat clinique de physiothérapie

Maxime Gagné dépose les offres de CBI et PCN, et présente un tableau comparatif desdites offres. Des discussions s'ensuivent. L'offre actuelle avec CBI se termine le 1^{er} décembre 2018.

Nadia Fortin arrive à 19h55.



Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'approuver et d'accepter l'offre de PCN sous réserve de : i) modifier la clause 5 de cette offre pour n'accorder l'exclusivité qu'à la fin du contrat avec CBI, et, ii) modifier la date de fin de l'entente au 31 juillet 2019 afin de laisser au nouveau conseil d'administration, qui sera élu à l'AGA de 2019, le soin de négocier le renouvellement.

Maxime Gagné est en charge de signer l'entente et de veiller à ce que PCN apparaisse comme partenaire sur le site internet de l'Association. PCN va aussi fournir à l'Association du matériel informatique à diffuser sur son site internet.

5. Niveau MAHG

Stéphanie Laurin mentionne que les activités MAHG débutent samedi le 15 septembre prochain.

a) Photographe pour les équipes et les festivals

Stéphanie Laurin mentionne que le conseil doit statuer sur le choix du photographe pour le tournoi/festival novice et le festival MAHG. Elle ajoute que le photographe engagé à la dernière saison, Photosports.ca, va venir présenter son offre aux membres du conseil à la prochaine réunion. Nadia Fortin suggère de mettre une photo de chaque équipe Husky sur le site internet. Des discussions ont lieu, notamment sur l'autorisation à demander aux parents pour publier la photo de leurs enfants sur le site. Il est proposé que sur les prochains formulaires d'inscription, les parents aient la possibilité d'accepter qu'une photo de leurs enfants puissent apparaître sur le site internet de l'Association.

b) Festival MAHG

Il est proposé de créer un comité, composé de quatre ou cinq bénévoles externes au conseil d'administration, et un ou deux membres du conseil, pour aider à l'organisation du tournoi/festival novice et du festival MAHG. Il est convenu que Stéphanie Laurin écrive un communiqué afin de trouver des volontaires.

Marc Paré arrive à 20h30. Il est convenu de passer immédiatement au point 12 de l'ordre du jour.

12. Administration

a) Fabrication manteaux et gaines

Marc Paré mentionne qu'il a reçu un appel de la couturière Monique Morneau pour la fabrication de manteaux et gaines. À discuter au prochain CA.

b) Suivi bandes (novice mineur) et affichage

Marc Paré et Christian Robitaille, de l'aréna Bruno-Verret, rencontrent le représentant de Sports Loisirs dans quelques jours pour la question des bandes pour le novice mineur. Une soumission sera reçue dans une semaine. L'Association et l'aréna sépareront les coûts en deux. Il faut prévoir quatre semaines de livraison. Une décision doit donc être prise rapidement. À suivre.

HQ recommande l'utilisation de buts plus petits pour le novice mineur. Des discussions ont lieu. Après consultation, les Éclaireurs et les Commandeurs vont utiliser des buts plus petits. Maxime Gagné ajoute qu'un but coûte environ 400\$. Il est décidé d'acheter six buts. Marc Paré s'occupera du dossier des buts.



Pour ce qui est de l'affichage, Marc Paré mentionne que l'aréna est d'accord à ce que l'Association affiche des commanditaires sur les bandes du novice mineur.

c) Antécédents judiciaires

Marc Paré débutera le processus des antécédents judiciaires au début d'octobre. Une vérification doit être faite pour tous les bénévoles de l'Association, comme exigé par la ville de Lévis et HQ. Chaque bénévole devra se présenter en personne avec deux pièces d'identité.

Marc Paré fait état de joueurs inscrits, dont le paiement était post-daté du 31 août, qui ont décidé de ne pas jouer et qui ont fait un arrêt de paiement. Habituellement, des frais de 50\$ sont exigés et compensés à même le remboursement. Par contre, dans le cas présent, il n'y a aucun remboursement à faire. La plupart de ces joueurs ont par contre payé les frais de 40\$ pour participer aux camps double lettre. Il est décidé :

- i) De ne pas rembourser le 40\$;
- ii) D'essayer de récupérer le 10\$ manquant;
- iii) De fixer la date limite des paiements en 2019 au 31 juillet plutôt qu'au 31 août.

Simon Cloutier arrive à 21h15. Il est convenu de revenir au point 6 de l'ordre du jour.

6. Niveau Novice

Comme mentionné à la dernière réunion, l'Association a décidé de suivre la recommandation de la LCRSE d'offrir aux enfants inscrits comme joueurs d'essayer la position de gardien. Jean-Philippe Nadeau mentionne que des jeunes ont déjà commencé à essayer la position de gardien en empruntant un équipement de l'Association. Des discussions ont lieu concernant la façon de promouvoir cette position et développer les jeunes à cette position.

Il est mentionné que lors des leçons novices, l'entraîneur-maître devrait peut-être trouver un parent afin d'aider et occuper les gardiens. Il est par contre convenu de laisser l'entraîneur-maître décider comment il entraînera les gardiens.

7. Niveau Atome

Discussions ont lieu sur les camps simple lettre et la remise des chandails pour les camps. Simon Cloutier demande s'il y aura des évaluateurs pour toutes les parties simple lettre. Alexandre Paré répond que dans la mesure du possible, il y aura un évaluateur à chaque partie, mais qu'il pourrait arriver qu'il manque de monde dû à des conflits d'horaires.

Les administrateurs des niveaux atome, peewee, bantam-midget-junior ont la responsabilité de trouver parmi les parents des volontaires pour agir à titre d'arbitres pendant les matchs d'évaluation, et pour être responsables des équipes pendant la durée des camps.

8. Niveau Peewee

Discuté à même le point 7 – Atome.



9. Niveaux Bantam-Midget-Junior

Discuté à même le point 7 – Atome.

10. Hockey féminin

Mario Ouellet fait un suivi du développement dans le hockey féminin. Il mentionne que les journées portes ouvertes ont été un franc succès. Des discussions ont ensuite lieu sur le classement de certaines équipes féminines et sur une demande d'une joueuse coupée du AAA ne voulant pas jouer avec les filles. Dans ce cas-ci, il est convenu que Patrick Dubé appellera cette joueuse pour lui présenter les avantages de demeurer dans le hockey féminin.

Il est convenu de passer immédiatement au point 13 et revenir au point 11 par la suite.

13. Finances

Christian Labbé mentionne que le suivi de la comptabilité se fera lorsque les camps de sélection simple lettre seront terminés et que la saison sera débutée. D'ici là, tous les intervenants sont passablement occupés.

En ce qui a trait au plan de commandites, la discussion est reportée à la prochaine réunion du conseil, sachant toutefois qu'il faudra rapidement régler ce point afin d'obtenir des commandites pendant la saison.

11. Hockey

a) Suivi déroulement camps double lettre, retranchements, calendrier

Alexandre Paré fait état du déroulement des camps double lettre. Les premiers retranchements sont en cours. La deuxième vague est prévue aux alentours du 18 septembre. Il va distribuer aux membres du conseil au cours des prochains jours le calendrier des camps double lettre.

b) Camps simple lettre

Des discussions ont lieu sur la formation des équipes et l'évaluation pour les camps simple lettre.

c) Entraîneurs

Il est convenu de publier rapidement sur le site internet de l'Association le nom des entraîneurs externes des équipes double lettre.

Concernant le recrutement des entraîneurs simple lettre, Alexandre Paré enverra aux membres du conseil la liste des offres récemment reçues d'entraîneurs potentiels. Les administrateurs de niveau doivent aussi recueillir des noms de personnes intéressées. Pour discussion à la fin des camps simple lettre.

Sur proposition dûment appuyée, **IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'augmenter la rémunération des entraîneurs externes double lettre de 250\$ pour l'année, et celui des adjoints externes de 200\$ pour l'année. Cette augmentation sera entièrement versée à la fin de la saison. La rémunération des entraîneurs double lettre externes est donc maintenant fixée à 1 250\$ pour la saison, et celle des adjoints double lettre externes à 700\$.



14. Varia

- Simon Cloutier mentionne que des contacts ont été faits avec le directeur de l'école l'Aubier et le directeur des activités étudiantes de l'école l'Envol pour la possibilité d'ouvrir un programme hockey. Dossier à suivre.
- Boutique satellite : l'Association a reçu des bons commentaires concernant l'ouverture de la boutique satellite. La gestion des stocks doit être suivie et améliorée. À la demande de Mario Ouellet, Simon Cloutier confirme que des produits aux couleurs du Husky féminin sont aussi en consignment à la boutique. Des discussions ont lieu concernant le manque de bas larges.
- Une gardienne de buts junior a demandé un sous-classement pour jouer midget. En attente de la décision. À suivre.
- Alexandre Paré mentionne qu'il y a un record d'inscriptions dans le junior. Il faudrait faire deux équipes A et deux équipes B. Par contre, les joueurs ne voudront pas faire 2 équipes A. Une dérogation sera demandée afin de pouvoir faire un club de A et 3 clubs de B. À suivre.

15. Levée de la réunion

Ajournement proposé à 23h35 et fermeture de cette séance du conseil d'administration.

Christian Labbé
Secrétaire de l'assemblée